

**ARRETE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION PARTIELLE DES
REPRÉSENTANTS USAGERS AU CONSEIL D'UFR SES**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative et notamment ses articles L711-1, L712-1 à L712-6 et L719-1 ;
Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D719-1 à D719-40 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse - Jean Jaurès en vigueur ;
Vu les statuts de l'UFR SES ;
Vu l'arrêté du 11 octobre 2023 portant organisation des opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentants usagers au conseil D'UFR SES;
Vu l'arrêté modificatif portant organisation des opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentants usagers au conseil d'UFR SES du 23 novembre 2023 ;
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 février 2023 portant élection d'Emmanuelle Garnier à la présidence de l'Université Toulouse II ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 25 septembre 2023 ;
Vu les résultats des opérations de dépouillement du 28 novembre 2023.

ARRETE

ARTICLE 1

Par le présent arrêté et le feuillet annexé, sont proclamés les résultats du scrutin du 28 novembre 2023, portant élection des représentants usagers au conseil de l'UFR SES.

ARTICLE 2

Le présent arrêté et son annexe sont transmis à la rectrice de la région académique, chancelière des universités. Ils sont communiqués au président de la commission de contrôle des opérations électorales.

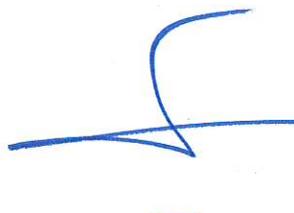
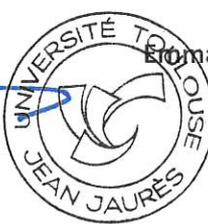
ARTICLE 3

L'arrêté et son annexe sont affichés sur le site internet de l'université et sur l'espace numérique de travail.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 29 novembre 2023


 Emmanuelle GARNIER

Conseil de l'UFR SES

Collège Usager·ères

Nombre total de suffrages exprimés = 54

Nombre de sièges à pourvoir = 5

Quotient électoral = 10,80

Nombre d'inscrits = 5 422 Bulletins blancs ou nuls = 9

Nombre total de votants = 63 Taux de participation = 1,16%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
COLLECTIF ETUDIANT DE SCIENCES SOCIALES	31	2	9,40	1	3	1-AMRI SHERAZADE ; 2-LASSERRE YLAN ; 3-NGOM ANTA. 4-DEWONCK SANTIAGO JOHN ; 5-JONCA SARAH ;
Emmanuel	23	2	1,40	0	2	1-AGBOTOME SENAKPON EMMANUEL ; 2-BELLA NGUEMA LUCE. 3-KENGURUKA ALAIN CHRIST ; 4-SOUNDOUSS SELLAMA. 5-DIOP KHADIM.
Sièges attribués		4		1	5	

